



**Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon**

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Master M2E

Métiers de l'enseignement et l'éducation

Conseiller principal d'éducation

**2020
2027**

Le mot de la direction

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue au département MEEF de l'INSPÉ de l'Académie de Dijon, composante de l'Université Bourgogne Europe.

Notre mission première est de former les étudiants aux métiers de l'enseignement et de l'éducation au regard de la « Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République », de la « Loi pour une école de la confiance » et de l'arrêté du 12 janvier 2026.

Dans ce cadre, la formation qui vous sera dispensée tout au long de ce master est adossée au référentiel de compétences professionnelles et répond aux exigences du référentiel de formation des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Ainsi ce master, entièrement construit et évalué par compétences, s'attache à former les étudiants à la construction du cadre de référence et à la maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, aux stratégies efficaces d'enseignement et d'apprentissage, à l'initiation à la recherche et à l'exploitation des travaux de la recherche pour faire évoluer les pratiques ainsi qu'à une démarche active de développement professionnel.

Les métiers de l'enseignement et de l'éducation doivent s'apprendre progressivement : cette formation combine enseignements théoriques et pratiques en alternance avec des périodes de stage.

Elle est assurée par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles intégrant des universitaires, des partenaires académiques et des professionnels intervenant dans le milieu scolaire.

Nous espérons que ce livret répondra aux premières questions que vous vous posez. Les équipes enseignantes et administratives restent à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre Master M2E (Master Enseignement et Education).

Au nom du département MEEF de notre INSPÉ, nous vous adressons tous nos vœux de réussite pour le projet professionnel que vous entreprenez au service de tous les élèves et des missions de l'Ecole de la République.

Céline Carimantran et Julien Mugnier,
co-directeurs du département MEEF

Les formations

Afin de préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF offre dans son master quatre mentions en formation initiale et continue :

■ **Master M2E 1^{er} degré**

Professeur des écoles

■ **Master M2E 2nd degré**

Professeur des collèges et lycées

■ **Master M2E CPE**

Conseiller principal d'éducation

■ **Master MEEF
Pratiques et ingénierie
de la formation**

Parcours Accompagnement
et Analyse des Pratiques
d'Enseignement et de Formation
(2A2P)

Parcours Enseignement et Besoins
Éducatifs Particuliers (EBEP)

Le cursus

Conseiller principal d'éducation

Titulaire à temps plein pour les lauréats du concours

M2

**Fonctionnaire
stagiaire rémunéré**
Mi-temps
en responsabilité

Etudiant
Stages d'observation
et de pratique
accompagnée.

M1

**Elève-fonctionnaire
rémunéré**
Stages (12 semaines)

Etudiant
Stages d'observation

MASTER M2E

Admis **CONCOURS** Non admis

L3

**Parcours Enseignement
module optionnel : Prépro MEF**

L2

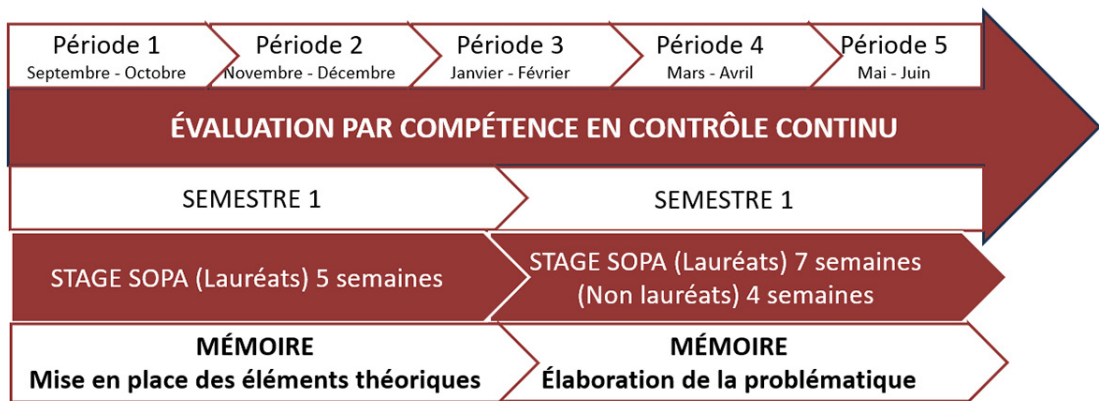
Préprofessionnalisation aux métiers
de l'éducation et de la formation en L2 et L3

L1

Licence disciplinaire

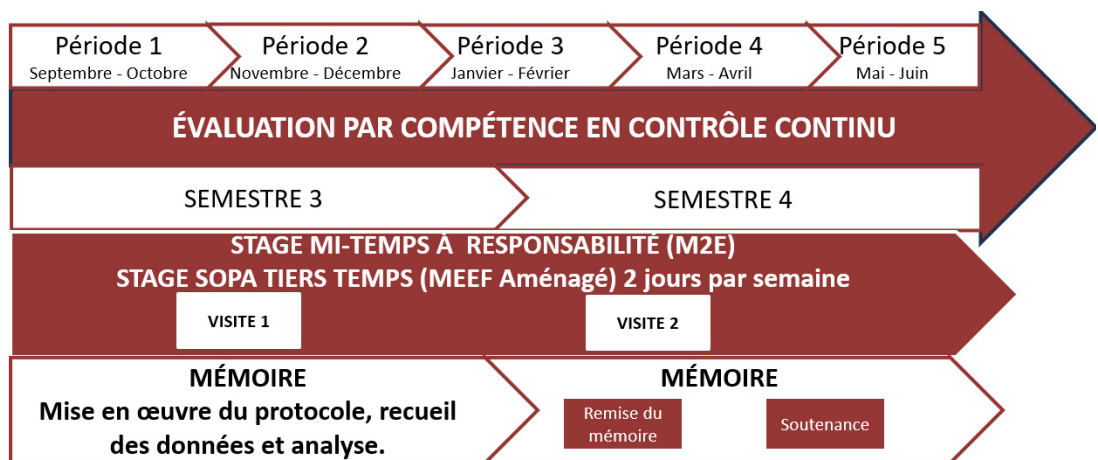
Le parcours étudiant

Année de Master 1 M2E



ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit.

Année de Master 2 M2E et MEEF aménagé



Le redoublement en M2 est de droit.

Le master M2E CPE

Responsables pédagogiques du Master :

Amélie Duguet amelie.duguet@ube.fr

et Delphine Van Wetter delphine.van-wetter@ube.fr

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et une formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.

Dans ce cadre, la formation sera déclinée en 9 compétences relatives à 4 blocs de compétences :

Bloc 1 - Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages

Ce bloc est centré sur les missions cœur du métier : organisation de la vie scolaire, encadrement des élèves, régulation des comportements, médiation, prévention du décrochage et des violences, et construction d'un climat scolaire positif. Il développe les capacités à encadrer les équipes de vie scolaire et à piloter des actions éducatives.

Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous

Ce bloc est consacré à l'adaptation aux contextes éducatifs et à la diversité des élèves : inclusion, égalité filles-garçons, besoins éducatifs particuliers, enjeux sociaux et écologiques. Il prépare les CPE à une posture inclusive et différenciée.

Bloc 3 - Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation

Ce bloc ancre le futur CPE dans les valeurs et principes du service public : laïcité et valeurs de la République, éthique professionnelle, responsabilité éducative, connaissance des cadres juridiques et partenariats interinstitutionnels (santé, justice, sécurité, etc.)

Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel

Ce bloc développe une posture réflexive et de formation continue : analyse de pratiques, mobilisation de recherches en éducation, travail coopératif, maîtrise du numérique éducatif (CRCN-Édu).

La mention « Conseiller principal d'éducation » vise à former les lauréats du concours de CPE à leur futur métier au sein des collèges et lycées, en tant qu'acteurs clés de la vie scolaire et du climat éducatif.

Elle a pour finalité de développer les compétences permettant d'assurer le suivi des élèves, de garantir un cadre de vie propice aux apprentissages, et de contribuer à la cohésion éducative de l'établissement en lien avec les équipes pédagogiques, les familles et les partenaires institutionnels.

L'ensemble du parcours vise à construire une identité professionnelle fondée sur la gestion éducative, la prévention, l'accompagnement des élèves et la co-construction du cadre scolaire, dans une logique de collaboration avec toute la communauté éducative.

Master 1 - Volume horaire : 502 h

Bloc de compétences	Compétences	Intitulé des EC
BLOC 1 - Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer à la sécurité, à la qualité des apprentissages et au bien-être	Concevoir et animer	UC1.1a - Le CPE, acteur de la politique éducative. UC1.1b - Le CPE, concepteur de son activité et acteur de son développement professionnel.
	Evaluer	UC2.a - Comprendre et poser les fondations conceptuelles et éthiques de l'évaluation. UC2.b - Le CPE, un acteur de l'évaluation : fondements et enjeux.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.1 - Dimension didactique du stage.
	Communiquer en LVE	UC4 - Maîtriser une LVE B2.
BLOC 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	Prendre en charge	UC5 - Le CPE, animateur du parcours des élèves : appréhender et prendre en compte la diversité.
	Faciliter	UC6.a - Comprendre le développement et les mécanismes d'apprentissage de l'enfant pour adapter l'enseignement. UC6.b - Intégrer les enjeux d'égalité et de diversité dans l'enseignement.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.2 - Dimension pédagogique du stage
BLOC 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Éduquer	UC7.1 - Enseigner et transmettre les valeurs et principes de la République pour former à la citoyenneté UC7.2 - Inscrire son action pédagogique dans le cadre institutionnel, juridique et déontologique. UC7.3 - Le CPE, acteur de la communauté éducative.
	Coopérer / communiquer	UC8.1 - Communiquer dans une logique de coéducation avec les élèves et les familles. UC8.2 - Coopérer en équipe et en réseau partenarial au service des parcours des élèves.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.3 - Dimensions éthique et institutionnelle du stage.
BLOC 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	Collaborer entre pairs	UC9 - Entrer dans une dynamique de formation et de conception collective pluridisciplinaire.
	Faire preuve de réflexivité - Mémoire	UC3.4 - Recherche et Mémoire.
	Mobiliser le numérique	UC10 - Développer une culture numérique « métier », en comprendre les enjeux et les principes.

Master 2 - Volume horaire : 270 h

Bloc de compétences	Compétences	Intitulé des EC
BLOC 1 - Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer à la sécurité, à la qualité des apprentissages et au bien-être	Concevoir et animer	UC1.1a - Le CPE, acteur de la politique éducative. UC1.1b - Le CPE, concepteur de son activité et acteur de son développement professionnel.
	Evaluer	UC2.a - Comprendre et poser les fondations conceptuelles et éthiques de l'évaluation. UC2.b - Le CPE, un acteur de l'évaluation : fondements et enjeux.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.1 - Dimension didactique du stage.
	Communiquer en LVE	UC4 - Maîtriser une LVE B2.
BLOC 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	Prendre en charge	UC5 - Le CPE, animateur du parcours des élèves : appréhender et prendre en compte la diversité.
	Faciliter	UC6.a - Comprendre le développement et les mécanismes d'apprentissage de l'enfant pour adapter l'enseignement. UC6.b - Intégrer les enjeux d'égalité et de diversité dans l'enseignement.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.2 - Dimension pédagogique du stage
BLOC 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Éduquer	UC7.1 - Enseigner et transmettre les valeurs et principes de la République pour former à la citoyenneté UC7.2 - Inscrire son action pédagogique dans le cadre institutionnel, juridique et déontologique. UC7.3 - Le CPE, acteur de la communauté éducative.
	Coopérer / communiquer	UC8.1 - Communiquer dans une logique de coéducation avec les élèves et les familles. UC8.2 - Coopérer en équipe et en réseau partenarial au service des parcours des élèves.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.3 - Dimensions éthique et institutionnelle du stage.
	Collaborer entre pairs	UC9 - Entrer dans une dynamique de formation et de conception collective pluridisciplinaire.
BLOC 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	Faire preuve de réflexivité - Mémoire	UC3.4 - Recherche et Mémoire.
	Mobiliser le numérique	UC10 - Développer une culture numérique « métier », en comprendre les enjeux et les principes.

Service formation Inspé

**Le service formation
Inspé est localisé sur le
campus universitaire Dijon
Montmuzard aile sud du
bâtiment Sciences Gabriel.**

Le service formation assure la gestion administrative de la scolarité des étudiants de master se destinant au métier de professeur des écoles, de professeur des collèges et lycées et de conseiller principal d'éducation. Il gère les modules d'enseignement à finalité professionnelle portés par le département MEEF dans les parcours et spécialités « enseignement second degré » des masters disciplinaires coportés par l'Inspé et les UFR. Il est également chargé de la mise en oeuvre des stages des masters M2E ainsi que de la gestion des modules de pré-professionnalisation aux métiers de l'éducation à l'échelle de l'université.



Service formation
6, boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 38 13
scolarite2d@inspe.ube.fr

Site de formation

Site de Dijon

**51, rue Charles Dumont
21000 DIJON**

Tél. 03 80 67 64 67
secretariat.site.dijon
@inspe.ube.fr

Responsable du site :
Sylvie Fossurier



Informations utiles

Université Bourgogne Europe

Maison de l'Université Esplanade Erasme
BP 57871 - 21078 DIJON Cedex
Tél. 03 80 39 50 00
www.ube.fr

Service de médecine préventive - SEE

Médecine préventive
6a, rue du Recteur Marcel Bouchard - Dijon
Tél. 03 80 39 51 53
[https://www.ube.fr/espace-etudiant/
service-de-sante-etudiante-sse/](https://www.ube.fr/espace-etudiant/service-de-sante-etudiante-sse/)

CROUS (Bourses et logement étudiant)

3, rue du Docteur Maret BP 450 - 21012
DIJON Cedex
Tél. 03 80 40 40 40
www.crous-dijon.fr/

**Rectorat de l'Académie de Dijon
(concours)**

Division des concours
2, rue du Général Henri Delaborde
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 85 31
<http://www.ac-dijon.fr>

CANOPE (Réseau de création et d'accompagnement pédagogique)

3 avenue Alain Savary - 21000 Dijon
Tél. 03 80 73 85 00
[www.reseau-canope.fr/academie-de-dijon/
atelier-canope-21-dijon.html/](http://www.reseau-canope.fr/academie-de-dijon/atelier-canope-21-dijon.html/)

inspe.ube.fr



inspé de bourgogne



inspe_de_bourgogne



**UNIVERSITÉ
BOURGOGNE
EUROPE**